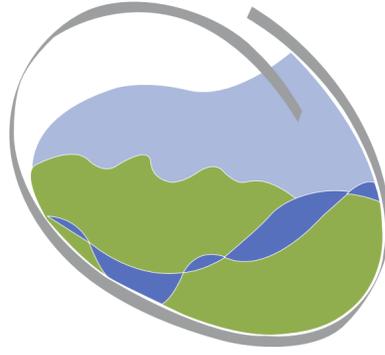


# Stratégie du Rhône eauairsol



Collectivités, nous vous accompagnons  
pour préserver la ressource en eau, améliorer la qualité  
de l'air et gérer l'espace de manière plus économe.

# RHÔNE

194 jours de  
restrictions  
d'usages de  
l'eau en  
2020

Près d'1 ha  
artificialisé  
chaque jour

22%  
d'augmentation  
des concentrations  
en ozone en  
10 ans  
(sur la région)

# édito

Pascal Mailhos

Préfet de la région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Préfet du Rhône

infos+

2021

<https://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Strategie-eau-air-sol>

L'eau, l'air, le sol : trois facteurs d'attractivité, trois conditions du développement des territoires, trois piliers de l'environnement aujourd'hui fragilisés par les effets du changement climatique, les pollutions diverses et l'artificialisation des terres agricoles et naturelles.

Devant ce constat, l'État en Auvergne-Rhône-Alpes s'est doté d'une stratégie Eau-Air-Sol avec des objectifs à long terme, afin de donner davantage de lisibilité à son action et de constituer un « dire de l'État » clair pour ses interlocuteurs.

Dans le prolongement de cette stratégie régionale, j'ai demandé aux services de l'État d'élaborer trois feuilles de route thématiques adaptées aux enjeux spécifiques du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

**Agissons ensemble pour l'avenir de nos territoires !**

La politique de l'eau, qu'elle soit européenne ou nationale, est très encadrée. Les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) fixent des orientations stratégiques pour chaque grand bassin hydrographique. Localement, le plan régional d'actions sur l'eau précise les actions prioritaires et les objectifs fixés pour protéger, économiser, partager la ressource eau, et intégrer les enjeux liés à l'eau dans toutes les politiques.

Depuis la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, de nombreuses dispositions en faveur de la qualité de l'air ont été mises en place notamment avec la création des plans climat-air-énergie territoriaux. La loi d'orientation des mobilités a récemment renforcé la prise en compte de la qualité de l'air dans ces derniers avec la mise en place de plans air imposant le respect des normes réglementaires au plus tard en 2025.

Pour préserver les sols, la lutte contre la consommation de terres agricoles et naturelles par l'urbanisation est au cœur de la production législative française depuis 30 ans. En 2018, le plan Biodiversité a introduit l'objectif ambitieux de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) réaffirmé par la loi climat et résilience du 22 août 2021. Cette loi précise que cet objectif national devra être atteint d'ici 2050 et engage une trajectoire de baisse de 50% d'ici 2030 du rythme d'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à celui observé entre 2011 et 2021.

**Les cadres  
d'objectifs  
nationaux,  
régionaux,  
etc.**

## Les grandes caractéristiques du Rhône :

La présence de la Métropole de Lyon en fait le territoire le plus urbanisé de la région. Le reste du territoire reste assez rural et porte une agriculture dynamique qui contribue notamment à produire une alimentation de qualité à proximité d'un important bassin de consommateurs. Le Rhône conserve néanmoins une part industrielle importante.

Le Rhône est le plus peuplé des départements de France métropolitaine. Il devrait accueillir 11 600 habitants supplémentaires en moyenne par an jusqu'en 2050.

## Des ressources menacées :

### AIR

Nuisible à la santé et à l'environnement, la pollution de l'air provient surtout des activités humaines. Si les tendances s'améliorent depuis 10 ans, trois polluants atmosphériques restent problématiques (dépassement des normes de l'Europe ou de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) :

- les oxydes d'azote (NOx) avec 13 700 personnes exposées dans le Rhône, principalement à proximité des axes routiers très circulés.

- les particules fines (PM 10 et PM 2,5), principalement issues des combustions (secteur résidentiel). 93 % des habitants de la métropole sont exposés à des concentrations > valeurs OMS.

- l'ozone, produit sous l'effet de la chaleur via des réactions complexes, est en augmentation particulièrement pendant les étés chauds.

### SOL

Le sol est souvent considéré en priorité pour supporter des activités humaines (logements, activités, infrastructures...). Très nombreuses du fait de l'attractivité de l'agglomération lyonnaise, les pressions sont difficilement réversibles. La consommation foncière et l'artificialisation des sols ont des conséquences de plus en plus tangibles : érosion de la biodiversité, perturbation du fonctionnement du cycle de l'eau, diminution des ressources en eau, perte d'espace pour l'agriculture et la forêt...

### EAU

Ces dernières années sont marquées par des épisodes de sécheresse répétés aux multiples conséquences. En parallèle, la consommation des ressources en eau est de plus en plus importante, malgré les efforts d'économies des citoyens et des acteurs économiques. Les tensions sur la ressource en eau constatées dans la plupart des bassins versants alertent sur la nécessité d'une gestion globale de l'eau.

## Les principaux ENJEUX

- Préserver la **santé**
- Préserver la **sécurité alimentaire**
- Enrayer le phénomène de **changement climatique**
- Réduire les phénomènes **d'inondation**
- Combattre la perte de **biodiversité**



Direction départementale des territoires du Rhône -

165, rue Garibaldi - 69401 Lyon cedex 03

Standard : 04 78 62 50 50

feuille de route eau : service eau et nature - ddt-sen@rhone.gouv.fr

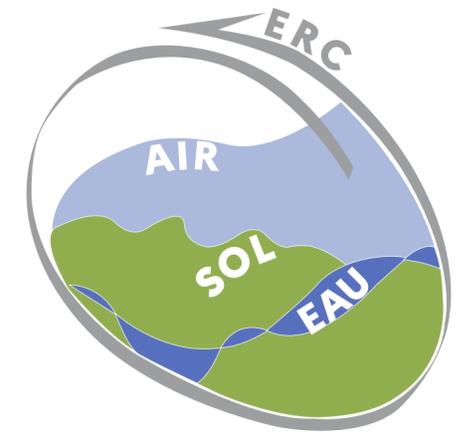
feuille de route air : service territorial sud - ddt-sts@rhone.gouv.fr

feuille de route sol : service connaissance et aménagement

durable des territoires - ddt-scadt@rhone.gouv.fr



# STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE eauairsol



## Actions stratégiques



- **Gérer** les déficits actuels et à venir dans le cadre des projets de territoire pour la gestion de l'eau
- **Intégrer** la préservation de la ressource en eau dans les documents et programmes d'urbanisme
- **Mobiliser** l'ensemble des partenaires à la sensibilisation de la population aux économies d'eau
- **Développer** et **accompagner** les démarches de gestion partagée et territoriale de l'eau
- **Mettre en oeuvre le programme «100 retenues»** pour la région
- **Déployer la démarche «Captages prioritaires»**



- **Inform**er les citoyens des effets de certaines pratiques sur la qualité de l'air : brûlage à l'air libre, chauffage au bois, déplacements carbonés
- **Déployer** des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m)
- **Porter une politique** engagée en faveur des mobilités alternatives
- **Soutenir** les collectivités dans la réalisation de projets permettant de réduire la demande de mobilité, en intégrant mieux la santé dans l'aménagement
- **Favoriser** la rénovation énergétique des bâtiments (logements privés et tertiaires publics)



- **Améliorer** la connaissance et mobiliser les moyens financiers pour la reconversion des friches, les opérations de désimperméabilisation et de renaturation
- **Engager** les acteurs dans une **trajectoire « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)** en région : établissement d'une gouvernance régionale
- **Prioriser** l'habitat et le développement économique dans le tissu urbain existant pour les opérations nouvelles et en renouvellement (densification, respect des formes urbaines, démolition-reconstruction,...)
- **Accompagner** les collectivités locales dans la mise en oeuvre d'outils de maîtrise de l'aménagement
- **Promouvoir** et **accompagner** les démarches exemplaires de sobriété foncière

transversales

- **Décliner le plan ECOPHYTO 2+** en Auvergne-Rhône-Alpes
- **Établir** des principes de conditionalité pour les aides de l'État
- **Mettre en place un programme de communication et de sensibilisation**

## Des interventions de l'État cohérentes auprès des collectivités

**Nous instruisons** vos dossiers (ZAC, lotissement, etc.) en intégrant les exigences des feuilles de route eauairsol.

Par la planification (PLUI, PLH, etc.), **nous vous accompagnons** pour un urbanisme sobre et respectueux des ressources du territoire.

**Nous vous conseillons** pour l'élaboration de vos projets selon le prisme des objectifs des feuilles de route eauairsol.

**Nous analysons** les données et facilitons leur partage afin d'éclairer votre compréhension des enjeux eauairsol et de prioriser les actions à mener sur votre territoire.

## 3 feuilles de route détaillées et approfondies

Pour **partager les connaissances et les défis** que se fixent les services de l'État.

En déclinaison des enjeux nationaux et régionaux, elles s'adaptent aux spécificités du territoire pour **accélérer le changement de comportement** nécessaire à la préservation des ressources eau-air-sol.

**Elus, citoyens, acteurs économiques et associations sont appelés à conjuguer leurs efforts pour enrichir cette ambition.**

## Des objectifs ambitieux

à l'échelle du département

### Pour l'eau :

- Sécuriser à **100%** l'alimentation en eau potable
- Réduire les prélèvements de **10%** d'ici 2025 et **25%** d'ici 2035

### Pour l'air :

- **Diviser par 2** le nombre de jours de dépassement des seuils règlementaires d'ici 2027
- Respecter les **normes de l'OMS** pour les principaux polluants atmosphériques à horizon 2040

### Pour le sol :

- **Diviser par 2** la consommation foncière réelle à horizon 2027 (par rapport à la moyenne de consommation annuelle entre 2013 et 2017)

**Éviter, réduire, compenser** sont les 3 principes d'une gestion raisonnée du territoire. Il s'agit, depuis l'émergence d'un projet jusqu'à sa réalisation, d'éviter les atteintes à l'eau, à l'air et au sol, de réduire celles qui n'ont pu être évitées et de compenser les effets résiduels.

- **3 feuilles de route à consulter**
- **un suivi annuel des actions qui pourront évoluer au fil du temps**
- **un bilan à 3 ans pour se redonner des perspectives**



feuille de route eau : service eau et nature - ddt-sen@rhone.gouv.fr

feuille de route air : service territorial sud - ddt-sts@rhone.gouv.fr

feuille de route sol : service connaissance et aménagement durable des territoires - ddt-scadt@rhone.gouv.fr